

**Question écrite du 17 janvier 2007 de MM. Olivier Norer et Eric Rossiaud:
«Écogestes pour l'administration».**

Récemment, le Conseil administratif a soumis au Conseil municipal une proposition visant aux économies d'énergie, principalement par des actions à long terme sur le patrimoine administratif (proposition PR-509). Cette mesure a reçu un très bon accueil de la part des conseillers municipaux.

A la fin de l'année 2006, les Services industriels de Genève (SIG) ont lancé une campagne de presse visant à économiser l'énergie par des écogestes. Cette sensibilisation concerne avant tout les clients privés, mais elle peut aisément impliquer d'autres gestes du quotidien, notamment au travail.

Aussi, on notera que, en éteignant les systèmes de veille (*stand-by*) des ordinateurs ainsi que la lumière en quittant une pièce, le particulier peut économiser plus de 15% d'électricité!

Ces deux petits écogestes, notamment, peuvent sans autre et sans beaucoup d'investissement être adoptés par le personnel de la Ville de Genève.

Quelles sont les mesures que le Conseil administratif a prises pour inciter ses employés à l'économie d'énergie et pour appliquer au travail les écogestes préconisés par les SIG.